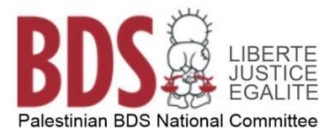




59/62

Association France Palestine Solidarité 59/62
MRES – 5 rue Jules de Vicq – 59 800 LILLE -
contact@nord-palestine.org
www.nord-palestine.org  : AFPS 59/62
www.bdsfrance.org



SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN CONTRE LA COLONISATION, L'OCCUPATION, L'APARTHEID : BOYCOTT TOTAL D'ISRAEL !!

Face à la violation permanente par Israël des droits les plus fondamentaux du peuple palestinien, nous appelons toutes les associations et tous les défenseurs des droits humains à manifester leur solidarité avec le peuple palestinien.

Assassinats, arrestations et emprisonnements, détention et tortures d'enfants, démolitions de maisons, d'écoles, de cliniques, de puits, expulsion de familles entières, en particulier à Jérusalem-Est et dans la Vallée du Jourdain, invasions jour et nuit de maisons, quartiers, camps de réfugiés, vol de biens et de bétail, arrachages d'oliviers, extension permanente de la colonisation, bande de Gaza assiégée et bombardée...

Plus que jamais nous dénonçons ces crimes israéliens, ceux de son armée et de ses colons, contre le peuple palestinien victime d'un nettoyage ethnique ; nous exigeons la levée immédiate du blocus illégal de Gaza et des sanctions contre Israël pour que cessent la colonisation et l'apartheid.

Alors que la Cour Européenne des Droits de l'Homme vient de condamner la France pour violation de la liberté d'expression concernant l'appel au boycott d'Israël, le ministre de la justice Dupond-Moretti veut bâillonner les militants du mouvement mondial, citoyen et pacifique BDS, par une « dépêche » à l'attention des procureurs et présidents de tribunaux, leur demandant de condamner les appels au boycott des produits israéliens.

Comme l'indique des personnalités dans une lettre ouverte à Dupond-Moretti, « *Ce ministre montre ainsi son mépris non seulement pour un peuple sous occupation, colonisé, ghettoisé, martyrisé, mais aussi pour les femmes et les hommes de conscience contraints de recourir, comme l'ont fait Gandhi, Martin Luther King ou Mandela, à l'appel au boycott, parce que nos gouvernants n'ont aucun respect pour les résolutions et conventions qu'ils ont signées en matière de droits de l'Homme et de droit international, dès qu'il s'agit d'Israël.* »

Ce mardi 16 mars, la directrice de publication du site Europalestine, Olivia Zemor, est convoquée au tribunal de Lyon pour avoir publié le compte-rendu d'une action BDS en 2016, contre la marque TEVA ! Lors de cette action, des militants du Collectif Palestine 69 avaient diffusé un tract indiquant qu'on n'allait pas se soigner avec les médicaments d'un pays qui empêche les Palestiniens de se soigner », précisant aussi que TEVA participe au budget de l'armée israélienne.

L'AFPS 59/62 et la Communauté palestinienne du Nord apportent tout leur soutien à Olivia Zemor et exigent sa relaxe ; elles assurent de toute leur solidarité le Collectif Palestine 69, qui se trouve indirectement attaqué, et appellent plus que jamais à continuer de développer la campagne BDS en France !

**NOUS NE NOUS TAIRON PAS !
BOYCOTT - DÉSINVESTISSEMENT - SANCTIONS CONTRE ISRAEL !**

